

## Session Plénière du 29 juin 2023

### RAPPORT N°23.03.05 Ambitions forêt 2030 - Mobilisation de la Région pour relever les défis de la filière forêt-bois dans le contexte de changement climatique

#### Intervention de Thomas MENAGE

Monsieur le Président, chers collègues,

Heureux de parler de ce sujet au sein de magnifique lycée qui est un modèle d'utilisation du bois et de bois locaux, car je crois savoir bois vient notamment du Loiret /

Bonne chose que la région poursuive ce cap filière / un secteur majeur pour l'économie française et une **industrie non délocalisable** et implantée **en zones rurales**. Parmi les **19 filières stratégiques**.

#### Quelques chiffres :

##### En France :

- 400.000 emplois directs + 60.000 indirects /12,5% de l'industrie manufacturière

- 60 Mds d'euros de CA

##### En Région CVDL :

2700 entreprises / 15.000 emplois directs.

→ J'ai pu constater la richesse de cette filière et la qualité de notre tissu industriel dans le domaine lors d'une visite récente de l'entreprise TecsaBois à Coullons dans le Loiret il y a quelques semaines avec ma collègue Mathilde PARIS.

Je tiens à **développer plusieurs aspects essentiels**, d'après notre groupe, permettrait un développement efficace et harmonieux, mais surtout **sincèrement écologique** de la filière...

Mais aussi vous poser **quelques questions à lecture du rapport** (espoir de réponse) et enfin pour finir vous apporter **une idée** pour aller bien au-delà de ces ambitions salutaires...

#### La menace de notre filière bois face aux achats de pays étrangers.

Vous le savez, ces dernières années, on a vu arriver des **traders** qui achètent du bois en gros et le réexpédient en **Chine**. PRESSION A LA HAUSSE SUR LES PRIX

Les achats chinois de chênes français ont grimpé de **42 % en 2021 par rapport à 2020**. Et même de 66 % pour les résineux. Et cette hausse de la demande pose un gros problème : il n'y en a plus assez pour les transformateurs français notamment régionaux. Ou bien à des prix totalement décorrélés de leur capacité d'achat.

**En 2021, plus de 30% de la récolte de chêne a quitté le sol français sans aucune transformation ni valeur ajoutée.**

→ Nécessaire mise en place au niveau national **d'un système de protection de nos forêts !**

Pour des raisons à la fois **économiques assurer l'approvisionnement de nos outils de production, mais aussi écologique.**

**Aberration écologique totale** aujourd'hui de voir du bois traverser la planète pour être transformé puis revenir parfois en Europe.

**Idée/question** : Il aurait pu être envisagé **de conditionner de certaines actions du CAP FILIERES** notamment à destination des propriétaires privés (par exemple sur le soutien à la mise en place des PSG) en échange d'une cession de leur bois à des scieries régionales ? Afin de s'assurer que les aides régionales issus de nos impôts soient créatrices d'emplois et de valeur sur notre sol ?

➤ POINTEREAU

**COMPLEXITE DES SUBVENTIONS** : Et en matière d'aides les entreprises du secteur se plaignent de la complexité ? **Réfléchir à un guichet unique ? Peut-être sous l'égide de FIBOIS ?**

### **La menace de notre filière bois face aux changements climatiques**

Ce changement climatique entraîne plusieurs enjeux :

- Utiliser la forêt comme un **levier de la lutte contre le changement climatique**

La forêt constitue un **levier primordial de la lutte contre le changement climatique** et le bois un matériau stratégique de la transition écologique. Par exemple, **50% de la matière issue de la transformation d'une grume en produits industriels sont utilisés en énergie.**

**Nos forêts captent 20-25% des émissions de CO2 du pays**, d'où la nécessité d'une gestion durable et un maintien de notre foncier forestier.

Vous avez ce matin reprocher qu'on ne parle pas d'ENR > la biomasse en est une > Soutien.

- **Adapter nos forêts à ces évolutions climatiques.** La nécessaire recherche en matière d'essences de substitutions adaptées aux conditions climatiques futures. En ce sens, le retour d'expériences des îlots d'avenir mis en place par le GEDEF Loiret-Sologne et son développement est essentielle. Permettre une maintenir une diversification des essences est aussi un enjeu majeur.
- Enfin, d'adapter nos techniques de **lutte contre les incendies de forêt** en utilisant des outils innovants comme l'IA ou encore les capteurs connectés positionnés au sein des zones les plus à risques. Je tiens à profiter de cette intervention pour remercier les pompiers été / été dernier..

**A ce sujet, une question** : point évoqué p.14 (sur la lutte contre les incendies) mais ne fait l'objet d'aucun axe du CAP Filière, sauf erreur ? Quelles sont les actions au-delà des conditions de dessertes mais qui ne suffisent pas à avoir un véritable plan contre les incendies.

## **Manque d'ambition pour faire de notre région : la région leader en matière de forêt-bois**

Un très grand regret : absence de création d'un véritable un cluster avec **pour objectif un pôle de compétitivité** (image : Comestic Valley) dédié uniquement à la forêt et au bois en Région Centre Val de Loire pour en faire la région française leader nationalement et en Europe.

On ne peut qu'encourager les actions de soutien pour accompagner les entreprises dans leur projets innovants (prévu notamment à l'axe B de ce CAP FILIERES). Mais on reste sur sa faim et on détecte un manque d'ambition...

### ➤ **Idée Monsieur le Président :**

Aussi, je vous propose une **réflexion sur la création d'un tel pôle de compétitivité sur le site de l'arboretum national des Barres**. Situé à Nogent sur Vernisson sur 380ha il compte 2600 espèces et près de 10.000 ha. L'ancienne propriété de la famille de Vilmorin présente une des plus riches collections européennes d'arbres et d'arbustes du monde entier, reconnue sur le plan mondial.

Les **difficultés liées à la gestion par l'Etat** via l'ONF sont connus de tous et la région est intervenu en soutien et a déjà sa place avec le lycée agricole présent sur le site.

Cet arboretum qui est une pépite pour notre région et situé sur **l'A77** appelé autoroute de l'arbre en hommage à ce lieu.

Alors pourquoi ne pas penser à utiliser ce site et notamment l'ensemble immobilier en partie abandonné pour une vraie démarche ambitieuse en la matière ? **L'Etat cherche actuellement une sortie à ce site sur lequel il se désengage actuellement ?**

La région ne devrait-elle pas se **saisir de cette opportunité** pour envisager un développement cohérent alliant : tourisme, formation, enseignement, innovation, emploi ... en matière de forêt et de bois

→ **En tant que Député de ce territoire**, si vous souhaitez étudier cette opportunité, vous pourrez compter sur ma participation active si une telle réflexion était lancée... Je ne doute pas que le Ministre de l'Agriculture lui aussi Conseiller régional pourra jouer un rôle essentiel.

### **Globalement sur ce rapport comme souvent :**

- Aimerais un projet avec **plus d'ambition** pour faire de la région CVDL LA région leader en la matière (raison pour laquelle je vous ai proposé cette idée)
- Le Cap Filières qui nous est présenté dresse un **constat relativement exhaustif des enjeux et des besoins de cette filière essentielle de notre région** dans chacun des différents axes présentés et permet un soutien à cette filière essentielle pour notre territoire notamment pour notre ruralité.

→ **Raison pour laquelle nous voterons en faveur de ce rapport.**